

Patient

PASTEL Redressement des dossiers

Réf. PPT-PAH00-FP15

Présentiel

1 jour - 7h

Lieu

Sur site

Public

Cellule facturation/contentieux

Niveau

Fondamental

Prérequis recommandés

Connaissance du Dossier Administratif et des règles de facturation

Le recyclage des factures B2 & Le redressement de factures émises avec un autre logiciel que PASTEL, sont exclus de la formation.

La formation porte sur le redressement de créance BG (pour le VIDHOSP et le RSF) et HBG

Objectifs de la formation

- Savoir gérer le redressement des dossiers facturés par PASTEL, dossiers hospitalisés et externes.



Programme

- Préambule :
 - Le recyclage des factures B2 & Le redressement de factures émises avec un autre logiciel que PASTEL, sont exclus de la formation.
 - La formation porte sur le redressement de créance BG (pour le VIDHOSP et le RSF) et HBG
- Consultation des créances facturées (recherche et détails)
- Le principe du redressement depuis un dossier ou à partir d'une liste de dossiers
- Correction du dossier
- Utilisation de l'assistant de redressement
- Choix des créances à annuler ou à réémettre (totale ou partielle)

- Gestion des rejets TG
- Facturation des créances de redressement

Moyens pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

Intervenants

Expert en gestion administrative du Patient et du logiciel PASTEL



Evaluation des acquis

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet <https://www.mipih.fr/formations>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

informip@mipih.fr

Date de mise à jour: 05/2023

Toulouse: Viviane MARTY

Standard: 05 34 61 50 00

Amiens, Reims: Angéilina CARON

Standard: 03 22 33 57 00